

# La Gazette de Berthier.

PUBLIÉE PAR LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE BERTHIER

VOL. XV—No. 31.

VENDREDI 27 FEVRIER 1903

C. A. CHENEVERT, DIRECTEUR DE LA REDACTION

## LE COURRIER DE SOREL

ET  
**La Gazette de Berthier**

sont imprimés et publiés par  
CHENEVERT & CIE,  
à la Cité de Sorel, lesquels sont les  
seuls éditeurs et propriétaires.

BUREAUX ET ATELIERS :  
No 40, RUE PRINCE  
BÂTISSE DE J. A. CHENEVERT  
PRÈS DU BUREAU DE POSTE.

ABONNEMENT :  
2 fois par semaine..... \$1.00 par an  
L'abonnement date du 1er et du 15  
de chaque mois. Tout semestre com-  
mençé se paie en entier.

ANNONCES :  
Première insertion..... 10 cts la ligne  
Insertion subséquente..... 5 cts  
Avis de Naissances, Mariages et Dé-  
cès, 25 cts chaque.  
Pour avis spéciaux..... 10 cts la ligne  
Annonces à long terme traitées de  
gré à gré.  
J. A. CHENEVERT,  
GÉRANT.

## Cartes d'Affaires.

## WURTELE & LACROIX

AVOCATS  
Bureau de la Seigneurie de Sorel,  
60 Rue du Roi, Sorel.  
J. J. O. Wurtele, B. C. L.  
T. Lacroix, avocat du Revenu  
22 mars 1902—a

## A. P. VANASSE,

— AVOCAT —  
RUE GEORGE  
SOREL,  
voisin de la Banque d'Hochelega.  
Suit les diverses cours du district.  
Attention toute spéciale aux rentrées  
de fonds.  
Sorel, 29 mars 1902—1a.

## CHENEVERT, LACOMBE & ROCHER

AVOCATS  
1608 RUE NOTRE-DAME,  
Bell Tél. Main 1945.  
MONTREAL  
Bureau aussi à Berthier et à l'Assomption.  
Montréal, 1er sept. 1901—a

Tél. Bell 2287.

## L. Z. GAUTHIER

Architecte et Évaluateur,  
Bâtisse Banque d'Épargne,  
Chambre No. 7  
180 Rue St-Jacques,  
MONTREAL.  
16 avril 1902—a

Téléphone (Main) 1566.

## Drs TRESTLER & GLOBENSKY

DENTISTES  
No. 2 Rue St-Denis, (Coin Craig)  
MONTREAL.  
Vis-à-vis le Carré Vigor.  
21 juin 1901—a

## J. B. Pauzé & Cie.

PEINTRES-DÉCORATEURS  
D'Enseignes et  
de Maisons  
10 Rue St-André, — MONTREAL  
23 avril 1902—a

## Dr Albert Lassalle,

DES HOPITAUX DE PARIS,  
Maladies des yeux, des oreilles, du  
nez et de la gorge,  
No 138 RUE ST-DENIS, — MONTREAL  
20 juin 1902—a

## W. H. Groves

Cette signature est sur chaque boîte des  
Tablettes LAXATIVE BROMO-QUININE,  
le remède qui assure le succès en un jour

## Sûreté pour les petits.

Les mères doivent exercer une  
grande attention à choisir les  
remèdes pour les enfants.

Chaque petit a besoin d'un remède  
à un certain temps, et les mères  
ne peuvent être trop soigneuses à  
faire un choix. Les préparations  
dites "calmant" contiennent invari-  
ablement des opiatés et d'autres dro-  
gues dangereuses. Sans doute la  
meilleure et la plus sûre médecine  
pour les jeunes est "Les Tablettes  
Baby's Own". Elles sont modé-  
rément laxatives et douces dans leur  
action et guérissent tous les troubles  
de l'estomac et des intestins, soula-  
gent les simples fièvres, arrêtent les  
rhumes, préviennent le croup et cal-  
ment les irritations qui accompa-  
gnent l'apparition des dents.

Là où ces Tablettes sont en usage,  
les petits dorment naturellement,  
parce que les causes de l'irritation et  
de l'insomnie sont chassées d'une  
manière naturelle. Les mères d'ex-  
périence font l'éloge de cette médi-  
cine. Mme H. H. Fox, Orange Ridge,  
Man., dit : "Les Tablettes Baby's  
Own sont la meilleure médecine dont  
je me suis servie pour les enfants de  
tout âge. Elles sont vraiment une bé-  
nédiction au bébé et l'ami de la mè-  
re. Ces tablettes sont garanties ne  
pas contenir d'opium et peuvent être  
données à un nouveau-né  
Vendues par tous les pharmaciens  
ou envoyées, poste payée, à 25c la  
boîte, en écrivant directement à Dr  
Williams Medicine Co., Brockville,  
Ont.

## Maintien de la fertilité du sol.

Bien nourrir les animaux de ferme,  
si l'on veut avoir du bon  
fumier

Ministère de l'Agriculture  
fédéral, Ottawa.

Le succès agricole dépend en  
grande partie du maintien de la fer-  
tilité du sol. L'épuisement par l'en-  
lèvement de trop de récoltes est trop  
commun dans beaucoup de parties  
du pays, surtout dans les anciennes  
provinces de la confédération, et  
nous voudrions démontrer au culti-  
vateur comment il peut rendre au  
sol le plus économiquement possible  
la fertilité qui lui fera obtenir une  
remunération raisonnable pour son  
labeur. Il y a trois éléments néces-  
saires pour que la pousse des plan-  
tes soit vigoureuse et saine—la po-  
tasse, l'acide phosphorique et l'a-  
zote; quand donc, le sol a été privé  
de quelqu'un de ces éléments ou de  
tous, il s'agit de savoir comment  
restituer ces éléments d'une manière  
effective et économique.

Le fumier des animaux est la  
grande source de fertilité pour tout  
cultivateur qui a des animaux de  
ferme et qui pratique l'agriculture  
mixte.

Le fumier des moutons est le plus  
précieux de tous les fumiers qui se  
produisent sur les fermes : c'est le  
plus riche en azote. Dans 1,000 li-  
vres de fumier de mouton il y a en  
moyenne 7 livres  $\frac{1}{2}$  d'azote, 6 livres  
d'acide phosphorique et 3 livres de  
potasse. Le fumier de porc est celui  
qui vient ensuite quant à la valeur  
en fait d'azote et d'acide phosphori-  
que, et il est plus riche en potasse  
qu'aucun autre; il en contient pres-  
que 5 livres sur mille. Le fumier de  
cheval suit avec environ 5 livres  
d'azote, 3 livres  $\frac{1}{2}$  d'acide phospho-  
rique et 3 livres de potasse sur mil-  
le; le fumier de vache est le plus  
pauvre en fait de ces constituants,  
il a 3 livres d'azote, 2 livres  $\frac{1}{2}$  d'a-

cide phosphorique et 1 livre de po-  
tasse sur mille livres. Il va sans di-  
re que ces chiffres sont approxima-  
tifs car la valeur du fumier dépend  
beaucoup de la nourriture qu'on  
donne à l'animal, et dans les cas des  
chevaux et des vaches il y aurait  
une augmentation considérable du  
fumier si la nourriture était variée  
de manière à donner à l'animal les  
substances qui fournissent beaucoup  
d'azote, d'acide phosphorique et de  
potasse; car une seule partie seule-  
ment de ces éléments est employée  
à former la substance du corps de  
l'animal, la plus grande partie passe  
dans les excréments.

Une tonne de foin de graminées  
contient 26 livres d'azote, 8 livres  
d'acide phosphorique et 34 livres de po-  
tasse. Un même poids de trèfle rou-  
ge contient 42 livres d'azote, 12 d'a-  
cide phosphorique et 40 de potasse  
Une même quantité d'avoine con-  
tient 40 livres d'azote, 11 d'acide  
phosphorique et 8 de potasse. Une  
tonne de son de blé contient 44 li-  
vres d'azote, 58 l'acide phosphori-  
que et 27 de potasse.

La farine de graine de coton oc-  
cupe à peu près le rang le plus éle-  
vé parmi les aliments riches en  
constituants fertilisants; elle donne  
par tonne 140 livres d'azote,  
contre les 26 du foin; 59 livres d'a-  
cide phosphorique contre les 8 du  
foin; et 44 de potasse, contre les  
34 du foin. Les plantes racines sont  
pauvres en constituants fertilisants,  
car une tonne de betteraves fourra-  
gères ne fournit que 4 livres d'azote  
2 d'acide phosphorique et 9 de po-  
tasse; et les navets fournissent par  
tonne seulement 3 livres d'azote, et  
d'acide phosphorique et 6 de potasse.

Une charge de fumier provenant  
d'animaux nourris d'un mélange de  
son, de foin de trèfle et de farine de  
graine de coton, ou de foin et de  
son, sera probablement deux ou  
trois fois plus riche en ces impor-  
tants éléments, si on a bien soigné  
ce fumier, qu'une charge de fumier  
obtenue de la nourriture ordinaire  
qu'ont les animaux sur la plupart  
des fermes. La paille est une des  
substances les plus pauvres; com-  
me matière fertilisante est bien in-  
férieure au foin.

Si le cultivateur veut tirer du fu-  
mier tout le profit possible, il faut  
qu'il le soigne convenablement. Il  
faut conserver le fumier solide et le  
fumier liquide; car, tandis que la  
matière solide du fumier de cheval  
et de vache est plus riche en acide  
phosphorique, l'azote et la potasse  
sont en beaucoup plus forte propor-  
tion dans l'urine. Mille livres de  
fumier de cheval frais de qualité  
ordinaire contiennent environ 760  
livres d'eau et 240 livres de matiè-  
re solide. Cette matière solide con-  
tient 5 livres d'azote, 3  $\frac{1}{2}$  livres d'a-  
cide phosphorique et 3 livres d'alca-  
lis, principalement de la potasse.  
D'autre part, dans 1,000 livres d'u-  
rine de cheval il y a 890 livres  
d'eau et 110 livres d'azote, 15 li-  
vres d'alcalis, surtout de la potasse,  
et une faible quantité d'acide phos-  
phorique. L'azote et la potasse  
étant sous une forme soluble quand  
on les applique au sol comme ali-  
ments pour les plantes, sont facile-  
ment assimilés par les plantes, tan-  
dis que la matière solide doit d'a-  
bord être parfaitement désintégrée  
et incorporée au sol pour que toute  
la nourriture pour les plantes de-  
viennable utilisable. Le fumier de  
vache n'est pas tout à fait aussi riche  
en constituants fertilisants.

Sur 1,000 livres de matière soli-  
de, il y a 840 livres d'eau, et sur les  
160 livres de matière sèche il y a 3  
livres d'azote, 2  $\frac{1}{2}$  livres d'acide  
phosphorique et 1 livre d'alcalis,  
(Suite sur la 4e page.)

A. MATHIEU, & Cie, horlogers  
bijoutier, opticien diplômé, M. A.  
Mathieu a depuis quelques mois,  
ajouté à son commerce de bijoute-  
ries, un département optique amé-  
lioré. Or le public trouvera les lu-  
nettes, les verres sphériques, cylin-  
driques ou composés les plus approp-  
riés à la vue d'un chacun. Le pu-  
blic peut aussi changer les verres  
qui ne conviennent plus à la vue,  
par porter des verres qui ne sont  
pas ajustés, cela peut occasionner  
des accidents plus ou moins gra-  
ves.

Toutes réparations de montres, pen-  
dules, bijouteries, sont faites avec  
soin et garanties.

Le public trouvera toujours au  
magasin de A. Mathieu le plus bel  
assortiment qu'il y ait à Sorel de  
montres, chaînes, horloges, bagues  
et jons de mariage, à des prix dé-  
fiant toute compétition.

Il y a 22 ans qu'il est dans le  
commerce de bijouterie et horloge-  
rie. N'oubliez pas la place, 2e por-  
te du Carleton, 50 rue Augusta,  
A. MATHIEU & CIE, horloger, opti-  
cien diplômé, Sorel.

Sorel, 1er mai 1902.—a

Monsieur le Docteur J. Nolin,  
Dentiste, qui viendra désormais à  
Sorel tous les samedis, désire infor-  
mer ses clients qu'il occupera un  
des bureaux au-dessus des bureaux  
du télégraphe, Rue Georges dans le  
bloc Vanasse.  
3 juin 1902.—a

## AVIS PUBLIC

Est par le présent donné qu'une  
demande sera faite à la législature  
de la province de Québec, à sa pro-  
chaine session, pour obtenir un acte  
incorporant "The St Lawrence  
Light Heat and Power Co." dans  
le but de créer et utiliser le pouvoir  
électrique pour éclairage, chauffage  
et pouvoir moteur dans toutes ses  
branches, devant être utilisé dans  
les districts de Trois-Rivières,  
Richelieu, Joliette et Terrebonne, et  
dans le comté de Verchères, et de  
construire et mettre en opération  
un chemin de fer ou système de  
chemins de fer de mesure étalon,  
à la vapeur ou par l'électricité, d'un  
point dans ou près de la Cité des  
Trois-Rivières, et passant à travers  
les comtés de St Maurice, Maski-  
nongé, Berthier et l'Assomption,  
jusqu'à un point sur le côté nord du  
fleuve St Laurent, vis-à-vis le  
Bout-de-l'Isle, dans le district de  
Montréal, et traversant la ville de  
Berthier, aussi d'un point dans ou  
près de la ville de Sorel, et passant  
à travers les comtés de Richelieu,  
Verchères et Chambly, jusqu'à un  
point dans ou près de la ville de  
Longueuil, avec pouvoir de prolonger  
par ses embranchements le dit  
chemin de fer jusqu'à la ville de  
St-Ours, St David, St Aimé, Saint  
Guillaume et Yamaska, situés dans  
les comtés de Yamaska et Drum-  
mond, ensemble avec tels autres  
pouvoirs, privilèges et franchises gé-  
néralement conférés à de telles  
compagnies et y ayant rapport.

Montréal, 13 décembre 1902.

CHENEVERT, LACOMBE & ROCHER,  
Solliciteurs des requérants.

8 janvier 1903—5i

## Les Médecins reconnaisent la valeur de

## Vin de Quinine

de  
**Campbell.**

C'EST LE TONIQUE IDEAL

Ranime l'appétit,  
Rend le sommeil.

RESTORE LA SANTE

K. CAMPBELL & CIE, MFRS.  
MONTREAL.

## VIN SAINT-LEON

## BANQUE D'HOCHELAGA

Capital payé.....\$1,967,000  
Fonds de Réserve.. 950,000

Lettres de crédit, circulaires émis  
à ce Bureau, et payables dans  
tous les pays du monde.

Dépôts reçus et intérêts accordés.

Traites vendues et collectées sur  
toutes les principales villes du

## CANADA ET DES ETATS-UNIS

ARGENT  
FRANÇAIS, ANGLAIS, AMÉRICAIN  
ACHETÉ ET VENDU.

Succursale à Sorel

Coin des Rues du Roi et Georges

J. A. THERIEN, GERANT  
TÉLÉPHONE BELL No 9.  
15 Mars 1902.—a.

## HOTEL CARLETON.

ALF. LACOUTURE, Prop.

Table de première classe,  
Bonnes chambres à coucher,  
Bien aérées.

Vastes salons,  
Chambres d'échantillons,

Liqueurs et Cigares de premier choix

Il y a des voitures à l'arrivée des  
chars et des bateaux.

PRIX MODÉRÉS.

Écuries  
pour 20 chevaux }  
Sorel, 27 mars 1902—a



## Quebec Southern Ry.

Départ de Sorel à 6 hrs A. M.  
et 3.10 p. m.

Les trains arrivent à Sorel à 9.00  
p. m. et 9.50 hrs a. m.

## South Shore Ry.

DÉPART DE SOREL, la semaine, à  
6.55 heures a. m., et 4.00 heures p.  
m. pour Montréal.

Départ de Montréal pour Sorel,  
etc., le matin à 8.00 heures, et l'a-  
près-midi à 5.15 heures, à part le di-  
manche.

Le train qui part de Montréal le  
matin se rend jusqu'à St-François.  
Départ de Sorel à 10.30 hrs. a. m.

Départ de St-François, pour re-  
tour, à 2.45 heures p. m.

Raccourcissements avec tout les chemins  
de fer pour l'Est, l'Ouest et les  
Etats-Unis.

Les arrangements intervenus entre  
le Q. S. R. et autres lignes assurent  
au public voyageur un service direct,  
prompt et journalier entre Sorel, St-  
Hyacinthe, Boston et New-York et  
toutes les stations intermédiaires.

Les passagers qui se rendent à Wor-  
cester, Boston, etc., ne changent  
pas de chars.

Communication prompte et facile  
avec tous les principaux centres ca-  
nadiens et grandes villes de la Nou-  
velle Angleterre. Des restaurants  
fournissent des bons repas aux relais,  
et un buffet soigné se trouve sur le  
char-palais.

Ed. C. LALONDE,  
Supt. Shore line Division.

R. A. TRUDEAU,  
Supt. Southern Division.  
octobre 1902.—a.

Nous prions les personnes  
qui ont reçu des comptes pour  
abonnement au *Courrier de*  
*Sorel*, de vouloir nous faire re-  
mise de ce montant qui est peu  
pour un chacun, mais par le  
grand nombre, c'est beaucoup  
pour nous.

## Banque Molson

Incorporée par acte du Parlement  
1855.

BUREAU PRINCIPAL, — MONTREAL

Capital payé.....\$2,000,000.00  
Fonds stable..... 2,250,000.00

SUCCURSALE A SOREL,  
RUE DU ROI

J. FERD. MOREAU, GERANT.

Dépôts reçus et intérêt accordés.  
Collections soignées et remise de  
fonds immédiats.

Traites fournies sur toutes les prin-  
cipales villes du Dominion et des  
Etats-Unis.

Lettres de crédits dans toutes les  
parties du pays et du monde entier.  
Argent anglais et américain acheté  
et vendu.

Communications par téléphone  
15 Mars 1902.—a.

## Hotel Riendeau

Place Jacques-Cartier,  
MONTREAL

Cet hôtel est à proximité  
du débarcadere des bateaux de la Cité  
de Riendeau et d'Ontario, de l'Hôtel  
de Ville et de l'Annuaire de Justice, c'est  
à-dire au centre même des affaires  
commerciales.

Cet hôtel est tenu sur un très bon  
pied et est au nombre des meilleurs  
de Montréal.

Magnifique table, bonnes chambres  
liquores choisies, ainsi tout ce qu'il  
faut pour faire un hôtel de première  
classe.

Avec à l'hôtel Riendeau une fois et  
certaines vous ne voudrez jamais aller  
ailleurs.

J. A. TANGUAY,  
Propriétaire

Sorel 15 Mars 1902—1a.

## Dr A. F. FLEURY DE SOREL

Traite toutes les maladies en géné-  
ral, mais spécialement les Chanores  
et Cancéres.

## MÉDARD BOUCHER,

Manufacturier de  
PORTES, CHASSIS,  
JALOUSIES, MOULURES.

Bois préparé de toutes manières  
Boîtes à Beurre et toutes autres  
sortes de Boîtes

Moulin à Scie, Etc., Etc.  
ST-FRANÇOIS DU LAC.

17 juin 1902—a

## 50 YEARS' EXPERIENCE

## PATENTS

TRADE MARKS  
DESIGNS  
COPYRIGHTS & C.

Anyone sending a sketch and description may  
quickly ascertain our opinion free whether an  
invention is probably patentable. Communica-  
tions strictly confidential. Handbook on Patents  
sent free. Oldest agency for securing patents.  
Patents taken through Munn & Co. receive  
special notice, without charge, in the

## Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest cir-  
culation of any scientific journal. Terms, \$3 a  
year; four months, \$1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York  
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

## Pour guérir un rhume en un jour.

Prenez les Tablettes Laxati-  
ves de Quinine de Broma. Les  
pharmaciens vous remettront  
votre argent si elles ne vous  
guérissent pas. La signature de  
E. W. Groves est sur chaque  
boîte. Prix 25 cts.

18 octobre 1901—a

## A NOS LECTEURS —

Nous prions nos lecteurs et nos abonnés  
de nous envoyer toutes les petites  
nouvelles qu'ils connaissent. Elles  
seront reçues avec reconnaissance,  
et nous les publierons avec grand  
plaisir.

A QUI D'AGIR ?

Les élections qui viennent de se terminer à Deux-Montagnes et Terrebonne, ont remis sur le tapis la question des écoles.

Les conservateurs, qui sont les grands coupables, mais qui ont toutes les audaces, ont celle de rejeter sur les épaules des libéraux la responsabilité de cette loi, qu'ils avaient le pouvoir de désavouer dans le temps, mais qu'ils n'ont pas voulu désavouer à cause des orangistes, sur l'appui desquels ils comptaient trop pour se maintenir au pouvoir.

En différents endroits, ils ont reproché à Sir Wilfrid Laurier et à son gouvernement de n'avoir pas réglé la question des écoles, et ils se sont servis du nom de Mgr Bruchési pour appuyer cette assertion.

D'abord, présentée de cette façon, l'assertion attribuée à Mgr Bruchési n'est pas exactement rapportée.

Ce qu'a dit Monseigneur, c'est simplement que la question "n'a pas été réglée." Il ne dit pas par qui, mais il dit pourquoi, parce que les arrangements conclus ne sont pas toute la justice, "la justice absolue".

La justice absolue, ce serait le rétablissement des choses dans l'état primitif.

L'annulation de la loi existant maintenant au Manitoba, est la seule solution qui au point de vue religieux soit toute la justice.

Cette annulation, il n'est pas au pouvoir de Sir Wilfrid de l'exiger.

Le seul pouvoir dont il disposait était de faire un arrangement, un règlement politique permettant à ses coreligionnaires de jouir dans une certaine mesure de la liberté nécessaire pour l'enseignement de leurs enfants.

Ceci était le règlement politique

de la question. Il a été accompli par les libéraux, et ceux-ci ont le droit d'être fiers du résultat obtenu. Reste le règlement religieux, l'obtention de la justice intégrale, le rétablissement des choses en l'état primitif.

C'est celui que demande Mgr Bruchési.

Or quelle est l'autoité qui peut rendre cette justice, faire ce règlement ? C'est le gouvernement provincial du Manitoba, évidemment.

C'est le gouvernement Roblin qui peut rayer des statuts du Manitoba la loi des écoles, et remettre les catholiques dans la possession de tous leurs droits.

Ce gouvernement Roblin est un gouvernement conservateur.

Messieurs Monk, Nantel, Masson et Beauchamp se trompent de porte en demandant à Sir Wilfrid Laurier ce qu'il ne peut pas faire. C'est à leurs amis, au gouvernement conservateur de Winnipeg, qu'ils doivent s'adresser pour obtenir le règlement religieux, le règlement de justice intégrale qu'exige Mgr Bruchési.

Mais non, les conservateurs se gardent bien de mettre M. Roblin dans l'embarras ; ils aiment mieux crier contre Laurier, qui, au moins, a ramené au Manitoba la paix et la tranquillité qu'ils avaient troublées.

Le peuple ne se laissera pas prendre à ces sinagrees.

Il sait que, des libéraux ou des conservateurs, a fait quelque chose pour les catholiques du Manitoba.

Si les catholiques de là-bas ont encore quelques écoles françaises, ils le doivent à Sir Wilfrid Laurier.

Les élections de mardi.

Le parti libéral a triomphé mardi, dans les comtés de Terrebonne et de Deux-Montagnes.

M. Ethier est élu à Deux-Montagnes par une majorité de 128.

Le Dr Desjardins est élu à Terrebonne par une majorité de 282.

A Grey Nord, Ontario, le candidat du gouvernement est défait.

Les conservateurs ne doivent augurer du résultat de cette élection que la province d'Ontario donnera une majorité en leur faveur aux prochaines élections fédérales, comme elle leur en a donné une aux dernières élections.

Nous ne voulons pas prétendre que la province d'Ontario est en grande majorité libérale, mais nous disons que les conservateurs n'y sont pas non plus en majorité aussi forte que les élections de 1900 sembleraient le faire croire.

On sait la raison de cette majorité apparente. Elles est due à la distribution injuste des comtés, au gerrymandering de 1886, lorsque Sir John Macdonald a taillé, subdivisé et morcelé les comtés d'Ontario, ajoutant à l'un un canton qui appartenait à un comté voisin, détachant une ville ou un village de sa circonscription naturelle, entassant enfin autant de libéraux que possible dans un même comté, afin de donner l'avantage aux torys dans les circonscriptions adjacentes.

Les deux élections de la province de Québec sont de belles victoires pour les élus, de même que pour l'hon. M. Préfontaine et le parti libéral.

La législature provinciale s'est ouverte hier avec le cérémonial ordinaire.

Listes des Electeurs Parlementaires, à vendre au bureau du Courrier de Sorel.

Les communications de la Rive Sud

L'assemblée pour aviser aux meilleurs moyens à prendre pour améliorer le service du trafic des marchandises et des voyageurs par voie ferrée entre St Lambert et Lévis, a eu lieu mardi, à Longueuil.

Toutes les paroisses qui longent la ligne du South Shore Ry, étaient représentés par leur maire ou autres citoyens marquants.

Sorel était représenté par M. J. A. Proulx, président de la chambre de commerce, et M. l'échevin Morgan.

Ces messieurs, comme les autres délégués, ont fait des suggestions et des remarques très à propos au sujet de cette ligne de chemin de fer.

M. Jules Allard, député d'Yamaska, dit qu'il entendait parler de cette question de chemin de fer de la Rive-Sud depuis le jour où il était tout jeune garçon. Il croit que tout le succès des démarches qui se font aujourd'hui à ce propos, dépend des moyens à prendre pour y arriver, car la délégation qui se présentera devant le ministre des chemins de fer devra être prête à répondre d'une façon satisfaisante à toutes les questions qui pourront lui être posées.

Il ne croit pas que la politique des chemins de fer appartenant au gouvernement soit la meilleure. Il affirme que, depuis au delà d'un an, il cherchait le président de la compagnie actuelle du chemin de fer de la Rive-Sud, et qu'il n'avait pu le trouver jusqu'à présent.

"Je crois", dit-il, "que la compagnie elle-même ne le connaît pas". Pour lui, la seule question importante pour le moment, c'est d'aviser aux meilleurs moyens à prendre pour arriver au succès.

Ont aussi pris la parole, Messieurs V. Geoffrion, M. P., M. Lemay, M. P., Lotbinière ; George Ball, M. P., Nicolet ; M. G. Lemire, maire de LaBaie ; M. le curé Belle-mare, de LaBaie ; M. Blanchard, M. P., l'hon. D. Girouard, C. L.

M. Perreault, M. P., M. Lamontagne, maire de Lévis, et plusieurs autres.

Les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité :

Proposé par M. Maurice Perrault M. P., pour Chambly, secondé par M. Nap. Lamontagne, maire de Lévis :

"Que cette convention prie respectueusement le gouvernement du Canada de bien vouloir, avec le concours du gouvernement de la province de Québec, s'il le juge convenable, prendre les moyens de :

"1o Faire construire immédiatement et exploiter régulièrement, une voie ferrée sur la rive sud, entre Lévis et Sorel, en passant par toutes les localités riveraines du fleuve St-Laurent.

"2o. Prendre tous les moyens légaux de devenir en possession de la voie ferrée actuellement qui va de Lévis à St-Lambert.

"3o. Qu'il soit constitué un comité avec plein pouvoir d'agir auprès des deux gouvernements, lequel comité sera composé de tous les députés fédéraux et provinciaux, tous les maires des villes incorporées et des préfets des comtés, compris dans le territoire à parcourir entre Lévis et St-Lambert.

"Et que copie de la présente résolution soit transmise aux membres de ce comité."

UN TRESOR

Si vous toussiez, prenez du BAUME RHUMAL ; il guérit quand les autres remèdes n'apportent aucun soulagement. C'est un vrai trésor pour ceux qui l'emploient. En vente partout.

Comté de Maskinongé

Au cours de la grande assemblée publique convoquée mercredi après-midi, par M. Hector Caron, M. P., il a été résolu qu'on profiterait de cette affluence d'électeurs venus de toutes les parties du comté pour choisir définitivement un candidat libéral. Des hommes furent donc nommés par l'assistance, et, après une délibération de quelques minutes, désignèrent comme porte drapeau du parti libéral, pour les élections actuelles, M. Hector Caron, M. P., qui donnera sa démission comme député au local.

La Banque Molson

Les actionnaires de la Banque Molson ont eu une réunion générale spéciale, à trois heures, lundi, après-midi, au bureau principal de cette institution, à Montréal.

Assistaient à l'assemblée MM. S. H. Ewing, vice-président ; E. H. Copland, J. M. Gill (Brockville), R. W. Shepherd, Murdoch, McKenzie, James Skeoch, E. Fisk, (Joliette), S. W. Ewing, G. W. Robinson, Lieut.-Col. F. C. Henshaw, J. P. Cleghorn, W. M. Ramsay, H. Markland Molson, Edward Archibald, George Durnford, James Wilson, Robert Lindsay, J. W. Nelson, Alonzo Clarke, Alex. D. Fraser, F. W. Molson ; et C. P. Raymond et Louis Barbeau, administrateurs de la succession Barbeau.

On y a décidé d'augmenter de \$2,500,000 le capital-actions de la Banque, et de demander au parlement fédéral d'élever de \$50 à \$100 la valeur au pair de ses actions.

Le nouveau capital sera souscrit par coupons de \$500.00, à la discrétion des directeurs, et d'abord offert aux actionnaires actuels de la Banque.

C'est le bon temps pour ceux qui ont de l'argent, de faire un bon placement, la banque Molson étant une des institutions financières les plus solides dans le Dominion.

Pour ceux qui voudraient acheter de ces coupons de \$500.00, ils pourront avoir de M. Maureault, le caissier de la banque Molson, ici, les explications et les renseignements nécessaires à ces transactions.

Maladies des Femmes

Promptement soulagées et guéries par les Pilules Roses du Dr Williams.

Les Pilules Roses du Dr Williams sont le meilleur ami de la femme. Elles enrichissent le sang, fortifient les nerfs et renforcent les organes vitaux de façon à leur permettre de remplir leurs fonctions régulièrement. Elles redonnent aux

jeunes pâles leurs couleurs roses et donnent à tout le corps un air de santé et de bonheur. Pour la fillette qui croit, elle sont indispensables. Pour la mère elles sont indispensables. Pour la femme de quarante-cinq ans elles signifient soulagement et confort. Les Pilules Roses du Dr Williams sont le meilleur remède que la science ait inventé pour les femmes, à toutes les périodes de la vie. Ces pilules obtiennent du succès là où toutes les autres échouent. Des milliers de femmes reconnaissantes corroborent l'exactitude de ces avancées. Mme John White Sahantien, Ont., dit : "J'éprouve beaucoup de plaisir à témoigner en faveur des propriétés que possèdent les Pilules Roses du Dr Williams, pour guérir les maladies dont souffrent tant de femmes. J'endurais de graves souffrances et mes périodes étaient irrégulières, mais grâce à ces pilules, je suis maintenant parfaitement bien et exempte des douleurs qui me rendaient la vie presque à charge. Je me fais un plaisir de donner ce témoignage pour le bénéfice des femmes souffrantes."

Rappelez-vous que les imitations ne peuvent guérir et voyez à ce que le nom au long "Dr Williams' Pink Pills for Pale People" soit sur l'enveloppe qui entoure chaque boîte. En cas de doute écrivez directement à la Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont., qui vous expédiera les pilules franco par la poste, moyennant 50c la boîte ou six boîtes, pour \$2.50.

C'EST VRAI

Vous guérissez le rhume le plus opiniâtre en faisant usage du BAUME RHUMAL. Il soulage instantanément et guérit rapidement, 25 cents partout.

Règlement pour le prochain Carême

Il n'y aura obligation de faire maigre que les mercredis et vendredis de chaque semaine, et le samedi des Quatre-Temps et le Samedi-Saint.

Tous les dimanches du carême seront gras pour tout le monde. Les lundis, mardis, jeudis, et les samedis, à l'exception du samedi des Quatre-Temps et le samedi Saint, les personnes qui ne sont pas tenu au jeûne, ou qui en sont dispensées, peuvent faire les trois repas en gras : celles qui sont tenues au jeûne, peuvent faire ces jours-là le repas du midi en gras, mais celui-là seulement.

L'obligation du jeûne doit s'observer comme à l'ordinaire.

— Communiqué.

Feu Zéphirin Tellier.

M. J. M. Tellier, député provincial de Joliette, et son frère, M. le juge Tellier, de Saint-Hyacinthe, viennent de perdre leur vieux père, M. Zéphirin Tellier.

Le défunt était âgé de 83 ans et six mois. Il était né à Berthier et avait épousé Mlle Luce Ferland, décédée le 28 juin 1898.

Au mois d'octobre 1890, M. et Mme Tellier ont célébré leurs noces d'or.

Reconnus pour leur intégrité et leurs hautes qualités de cœur et d'esprit, ils ont toujours joui de l'estime publique.

Les enfants qui leur survivent sont :

L'honorable juge Louis Tellier, M. Dieudonné Tellier, cultivateur à Morinville, district d'Alberta, T. N. O. ; M. Noé Tellier, cultivateur à Sainte-Mélanie ; M. J. Mathias Tellier, avocat à Joliette et député provincial ; Madame Nicolas Geoffroy, de St-Ambrose de Kildare ; Madame Joseph Loiseau, du même lieu ; Madame François Perreault, de Sainte-Mélanie, et Madame Joseph Généreux, de Saint-Thomas.

Nous les prions d'agréer l'expression de nos condoléances sincères.

INVENTION.

Ceux de nos lecteurs qui s'intéressent aux inventions, brevets, patentes, etc., feraient bien de se procurer un petit livre qui vient d'être publié par Messieurs Marion & Marion, ingénieurs, conseils en matière de propriété industrielle à Montréal. Ce livret contient une foule de renseignements de la plus haute importance pour les inventeurs, et bien qu'il soit rédigé en langue anglaise, nous croyons qu'il serait utile à bon nombre de nos lecteurs. Prix : 10 centimes.

Bazar au profit de l'Hôpital.

Ce grand concours de charité annuel commencé le 15 février s'est terminé mardi, le 25.

Il a battu tous les records. C'est donc dire, que ça été un succès merveilleux, éclatant, sans précédent. Il avait pourtant un rival difficile à vaincre.

Le bazar de l'année dernière avait surpris, étonné, épaté la population.

Il avait dépassé de bien au-delà de mille dollars, la recette des bazars précédents, et le public se disait sans légitime étonnement que jamais pareille recette ne serait égalée.

Le public se trompait en croyant qu'il y a des limites à la charité de notre généreuse population.

La preuve que ces limites n'existent pas a été faite surabondamment cette année.

Le bazar de 1903 a battu son rival de 1902 qu'on croyait pourtant invincible.

La recette de cette année est d'autant plus surprenante qu'elle aurait pu, et quelle aurait dû être moindre que celle de l'année dernière.

Les circonstances étaient en effet plus défavorables cette année.

Le chômage de la population ouvrière est comparativement plus considérable que l'année dernière. Conséquemment l'argent est plus rare dans les classes laborieuses.

D'autres causes bien connues étaient aussi de nature à nuire à l'œuvre du bazar cette année.

Mais la Providence et le zèle infatigable des dames de charité ont comblé toutes ces lacunes et le bazar de 1903 est arrivé son premier, battant le record de tous ses prédécesseurs. A ceux qui s'étonneront du chiffre de la recette, nous dirons qu'il est dû à la perfection de l'organisation.

C'est là tout le secret du succès des bazars.

Il faut à la tête des départements des femmes actives ; capables de concevoir et exécuter quelque chose, en un mot des *faisuses de recettes*.

Les dames des différents départements ont rivalisé de zèle et de travail incessant. Le succès a couronné leurs généreux efforts.

La recette des diverses tables a été superbe, magnifique.

Il nous sera bien permis cependant de faire une mention toute spéciale de la recette de la table de raffe.

En toute justice elle mérite cette mention.

Comme nos lecteurs le savent déjà peut-être, la recette de la table de raffe a atteint le chiffre de \$1,542.00.

C'est tout simplement épatant, incroyable !.....

A elle seule cette recette constitue un vrai bazar. Elle égale en effet à elle seule, la recette totale des bons bazars d'autrefois.

Elle dépasse de \$372.00 la recette du restaurant de l'année dernière qui était de \$1170.00, et qui, disait-on, alors, ne pourrait jamais être atteinte.

Nous disions plus haut qu'il faut dans les bazars, et à la tête des départements des *faisuses de recettes*.

Les dames de la table de raffe ont prouvé en deux circonstances qu'elles l'étaient à un degré éminent.

Ce sont elles qui, l'année dernière, étaient au "Restaurant" où elles ont fait, sous la direction de M. s-dames Bruneau et St-Hilaire, l'étonnante recette de \$1170.00.

En quantifiant le "Restaurant" l'année dernière, elles se sont donné rendez-vous à la table de raffe pour cette année. Fidèles à la convention et à l'engagement pris, elles étaient toutes à leur poste le 15 février, et, sous la direction de Mesdames Latraverse et Beauchemin, elles ont pendant dix jours de zèle, de travail incessant et d'intelligente organisation, accompli ce tour de force à jamais mémorable : la recette de \$1542.00.

Elles ont plus que doublé la recette de la table de raffe de l'année dernière, et plus que triplé la recette des années antérieures.

Ce superbe exploit d'organisation méritait une mention spéciale, et il nous fait plaisir d'en rendre hommage aux dames si méritantes qui l'ont accompli.

En terminant, qu'il nous soit permis au nom de madame Dauphinais la présidente, et de madame Dr Latraverse la secrétaire des dames de charité, de remercier chaleureusement les conseillères, les dames des divers départements, les dames de charité, et toutes celles qui de près ou de loin ont aidé à l'œuvre du bazar.

Les remerciements s'étendent aussi à la population qui si abondamment et si généreusement versé son obole dans la caisse des pauvres. La recette totale du bazar a été de \$3,573.24.

Que le mot d'ordre pour l'année prochaine soit \$4000.00.

— Communiqué.

Voici la liste officielle des montants réalisés à chaque table :

*Table de raffe*—Mmes Dr Latraverse et Alfred Beauchemin. Recette :.....\$1,542.03.  
*Table des liqueurs*—Mmes Ovide Gauthier et J. O. Dauphinais. Recette :.....\$523.68  
*Table de loterie*—Miles Mondor et Collette. Recette :.....\$161.19  
*Restaurant*—Mmes Elz. Arcand et A. A. Larochelle.  
 Recette :.....\$242.55  
*Table de bonbons*—Mmes A. Germain et F. X. Bélièveau.  
 Recette :.....\$482.00  
*Table de rafraîchissements*—Mmes Ed. Lemoine et E. J. Denis.  
 Recette :.....\$376.79  
 Quête de l'automne.....\$235.00  
 Total de la recette du bazar .....\$3,573.24

Liste des objets gagnés à la table de Raffe :

Pièces de grenadine, Lucien Sylvestre ; boîte assortie de bijoux, Mme Henri Emery ; mouchoir en dentelle, Mlle Antoinette Dupré ; sac à tabac, Ovila Crépeau ; boîte de cravates, L. S. Simard ; porte cartes sur pied, Omer Ethier ; chapelet en nacre de perle, Téléphore Latraverse ; petite lampe blanche, Mlle Anna Chrétien ; cadran musical, Frank Rouleau ; poupée bleue, Mme Gustave Hardy ; petit canot, Roland Paul ; petites statuettes, Mme J. Bte Guévremont, hôtel ; jardinière rose, Alphonse Gouin ; crucifix en nickel, L. H. Paquin ; boîte à gant, Mme L. H. Paquin ; album musical, Mme Arthur Bruneau ; épargne rouge, Mlle M. Bérard ; pot à tabac, Adélaïde Trempe ; pipe en écume de mer, Stanislas Durocher ; épargne rose, Révérend M. Laflamme ardière bleu, Mlle Estelle Thérèse ; cadran musical, Révérend M. le chanoine J. C. Bernard ; set à déjeuner, Mme Léon Lachapelle ; lampe haute, blanche, Omer Pelletier ; assiette à gâteaux, Alfred Weillbrenner ; couverture de laine, Ovila Crépeau ; vase rouge, Révérend M. Lachapelle ; épargne bleu pâle, Mme Ernest Coutu ; chaise bergère, Prisque Pélouquin, St Ours ; nécessaire pour couturière, Hervé Parent ; statuettes, Révérend M. Laviolette ; set à lavemains bleu pâle, Mme Jos. Beaulieu ; épargne verte pour noix, G. Marion ; set à thé, 4 morceaux, P. Constantineau ; boîte de toilette, Sénateur Forget ; set à orème, Hervé Parent ; set à dépecer, William Côté ; paroissien romain, Mme William Boivin ; cuillère à fruit, Gustave Hardy ; pantoufle, Mlle F. Bergeron porte cheveux, Ateche Beauchemin ; set à thé, Mlle Elise Bibeau ; coussin bleu pâle, Révérend M. Lachapelle ; tasse à café, Mlle Laurence Ladébauche ; conteau à fruit, Révérend M. Traut ; set lave-mains, Mme Amable Lussier ; dessus de lampe en laine, Mlle Bernadette Gravel ; set à limonade blanc, Mlle Albertine Laflamme ; prie-Dieu, Henri Gagné ; encrier bronzé, en marbre, Mlle Léona Bibeau ; set à limonade vert, Charles E. Gendron ; jardinière avec fugère, Pierre Millette ; chaise en chêne et velours, Mme Arthur Pontbriand ; set à limonade doré, Régis Roberge ; chaise droite en rattan, Mlle B. Turcotte ; candélabre doré, Pierre Lamoureux ; fournaise, Adolphe Mongeau ; jardinière sur pied, Mlle Marie Héroux ; corbeille à pain, Eugène Robillard ; tabagie, Albert Parent ; table, dessus en chêne, Omer Pelletier ; crucifix en ivoire, Louis Dauphinais ; set à dîner vert, Stanislas Durocher ; set de salon, Narcisse Lavallée, fug chaise en chêne, Hervé Dauphinais ; lampe blanche dorée, Mme Henri Emery ; bourse de \$10.00, Mme J. A. Proulx ; candélabre en pierre, Philippe Dufresne ; épargne vert pâle, Hy. Beauchemin ; service à dîner bleu, Josaphat Ladébauche.

Liste de la bourse de ports, gagnée—1er dimanche, non réclamée ; lundi, gagnée par Alice Grégoire \$2.50 ; mardi, Mlle Alphonsine Charbonneau, \$2.50 ; mercredi, Adélaïde Paul, \$1.00 ; jeudi, Mlle Marie Girard \$5.00 ; dimanche gras, Madgère Labelle \$5.00 ; lundi, Révérend J. C. Bernard,

**Objets gagnés à la table de Lorette.**—Statue de la sainte Vierge, Mlle Hélène Cowen; montre en or Mlle Léona Bédard; statue de saint Antoine, Louis Dauphinais; montre en argent, Hubert Champagne; la-veuse mécanique, Edgar Harvieux; grande poupée, Pierre Millette; boucles d'oreilles, Mlle Amanda Guévremont; couteau en argent, Paul Cardin; bourse d'une piastre, Mme Eugène Gendron; petit piano, Mlle Marie Giaré; bourse d'une piastre, Mme Arsène Champagne.

**Objets gagnés au restaurant.**—Un couple de volailles, F. N. Chagnon; un billet de \$1, Alfred An-taya; une boîte café, Philippe Beau-chemin; un sac de fleur, Robert Dunu; une bouteille de café santé, Mlle Florina Cartier; une boîte de thé, Oscar Péloquin; un billet de \$1, Raoul Colette; une boîte de sur-prise, Atch-z Beauchemin; une tranche à tabac, Jos. Coulombe; un jambon, Mlle Alice Manseau; une tonne de charbon, Eugène Salois; 1 douzaine de pain, Alphonse Cas-saubon; un seau de graisse, C. O. Paradis; un gâteau, Eugène Robil-lard; 1 douzaine de pains, Mme Louis Dauphinais; une boîte biscuits, Adélar Trempe; un gallon d'hutres, Mlle Marie St-Michel.

**Liste des objets gagnés à la table de rafraîchissements.**—Une poche de fleur, Oscar Péloquin; une douzaine de pains, Arthur Marti-neau; un gâteau No 1, Amable Lus-sier; boîte de raisin, Hyacinthe Beauchemin; gâteau No 2, Raoul Colette; une corde de bois, Joseph Péloquin; 1 tonne de charbon, Chs. Labossière; une boîte de biscuits, Albert Guilbault; pommes, Mlle Amanda Viens; bourse de \$5.00, Armand Magnan.

**Objets de la table des liqueurs.**—1 pipe, gagnée par Révd. M. Laviolette; pipe, R. Lavallée, C. S. C.; boîtes de cigares, M. le curé Bernard; bouteille de champagne, Henri Dau-phinais; sac à tabac, Albert Fran-coeur; boîte de parfum, Blanche Bi-beau; bouteille de brandy, A. Cour-chène; set à chartreuse, Mlle Béa-trice Turcotte; 2 carafes de sirop, Mlle Rosa Ladébauche; boîte de parfum, Delle Cordile Paul; cadre avec portrait du Révd. M. Tétréault, Mme Pierre Gaibois; panier de vin, Omer Lamoureux, fils de Louis; \$10.00 en or, Angéline Courchène; 1 bouteille de chartreuse, Albert Béliveau; passe sur South Shore Ry, Téléphone Lacroix; 1 pot à tabac, Hervé Dauphinais.

M. le maire Paradis étant indisposé, n'a pu assister à la séance du conseil, hier soir.

C'est dimanche que se feront les élections des officiers de l'Union St Joseph et St Michel.

M. Ph. Duhamel a pris son siège hier soir comme échevin au Conseil. M. Duhamel a déjà occupé ce poste et il est au fait de la routine des af-faires municipales.

La bière "SILVER SPRING" est douce, légère, réconfortante et dé-li-cieuse au goût. Quand vous en of-frez un verre à un ami, vous êtes certain qu'il la boira avec plaisir. Elle est en vente au magasin de A. C. Trempe, à Sorel.

La semaine prochaine, l'établisse-ment de commerce de M. C. O. Pa-radis sera éclairé par la lumière électrique. M. Paradis a tout son appareil installé dans la cave de son grand magasin.

L'hon. juge Tellier, arrivé ici hier, siège ce matin en Cour de Cir-cuit. La cause actuellement devant la cour, est la contestation de l'élec-tion municipale de la ville de Saint Ours.

L'église paroissiale était remplie de fidèles, mercredi matin, qui s'é-taient rendus pour recevoir l'impo-sition des cendres et s'entendre rap-peler de la bouche du ministre du Seigneur l'inévitable terme du pé-lérinage de l'homme ici bas; "Sou-viens-toi, ô homme, que tu es pou-sière et que tu retourneras en pou-sière."

**SIROP D'ANIS GAUVIN**—Guérit les tétées de Colique, dys-entérie, dentition douloureuse, etc.—Procure le sommeil. En vente partout 25c. la bouteille. 1 dec. 1901—a

Mme A. A. Bruneau a dû être transportée à Montréal, mercredi, pour subir une opération chirurgica-le. Cette décision a été prise après consultation entre Messieurs les docteurs Létraverse, de cette ville, et Brennan, de Montréal.

L'opération aura lieu samedi. Ses amis font des vœux pour son prompt rétablissement.

**A VENDRE.**—Une fournaise neuve, pour brûler le Coke. On peut s'en servir aussi pour brûler le charbon ou le bois. S'adresser à M. Ernest Turcotte.

29 janvier 1903.—juo

Comme nous le disions l'autre jour, le niveau de l'eau du fleuve est très élevé à la saison ou nous sommes. En 1896, lors de la grande inon-dation, le 26 avril, il y avait dans le chenal du fleuve 46 pieds et 10 pouces d'eau. La même année, le 26 février, comme hier, il y avait dans le chenal, 31 pieds et 9 pouces d'eau et cette année, à la même date il y a 32 pieds et 10 pouces. Voilà ce qui fait croire que nous pourrions avoir une grande inondation au printemps. Les cultivateurs des îles et du bas de la paroisse de Ste Anne se prépa-rent en conséquence, paraît-il.

Une preuve que la bière "SIL-VER SPRING" est préférée à toute au-tre, c'est que durant les fêtes, de Noël aux Rois, l'agent à Sorel, M. A. C. Triempe, en a vendu plus de 600 douzaines. Quand vous en bu-vez une fois vous ne voulez plus en avoir d'autre.

12 janvier 1903.—

En réponse au défi de M. Jos. Papillon, de St Ours, M. Jean Man-deville, Sorel, lui offre de faire trot-ter Golden Wilkes contre J. P. L. Moscovite, pour un montant de \$50 à \$100. Cette course au trot, 3 dans 5, devra avoir lieu à Sorel, sur la glace, avant la débâcle du Richelieu.

Si ce défi est accepté, l'argent de- vra être déposé jeudi prochain, le 5 mars, jusqu'à 3 heures p. m., au bu-reau du Courrier de Sorel, où M. Mandeville se rendra.

JEAN MANDEVILLE  
Sorel, 27 Février 1903

**ST ROCH RICHELIEU**

On a commencé à faire les écha-faudages pour faire les décorations de l'intérieur de notre église. C'est M. Dumont, de Montréal qui exé-cute ces travaux.

La décoration sera faite en blanc et or.

**ST FRANÇOIS DU LAC**

M. Joseph Blondin, avocat de Grand'Mère, fils de M. Louis Blon-din, registraire de la paroisse de St François du Lac, est dans sa fa-mille, avec sa femme, en voyage de noces. Il y a eu réunion de parents et d'intimes, chez M. Blondin.

**ST GUILLAUME**

Parmi nos maisons de commerce, l'une qui attire le plus l'attention du public, est celle de M. Ovide Martin, qui tient un assortissement général, et qui pourrait figurer avan-tageusement avec les établissements des villes. Aussi M. Martin, a une nombreuse clientèle qui va toujours en augmentant.

—L'Hotel Bisson, bien connu du public voyageur, recevra prochainement des améliorations importan-tes, afin de donner encore plus de confort à ceux qui la visite ront.

**ILE DUPAS**

Le 16 du courant, M. Thomas Sylvestre, de l'île Dupas, a épousé Mlle Maria Doucet, institutrice de Lanoraie.

—Le 17, M. Rémi Farly, fils de M. Urget Farly, de St Elphège a épousé Mlle Gertrude Courchène, fille aînée de M. Alfred Courchène

Une messe solennelle fut chantée et M. le Curé Lafortune, qui offi-ciait fit l'éloge des nouveaux époux.

Nos meilleurs souhaits aux heu-reux couples.

**CHARTREUSE A DOMICILE.**

Achetez "LA FAMEUSE" extrait liquide concentré pour faire la chartreuse à domicile, en cinq minutes. Préparé au laboratoire de Jehan Bertino, à Chartre, France.

En vente aux pharmacies de MME E. G. PROVOST, SOREL, et DR C. LA FONTAINE, BERTHIER-VILLE.

1er novembre 1902—a

**MEDECINS ET MALADES.**

Ont constaté, à leur grande satis-faction, que le BAUME RHUMAL gué-rir radicalement: toux, rhumes, grippe, bronchite, coqueluche. Dans les cas les plus graves, le Baume Rhumal a obtenu des guérisons inespérées.

## Conseil-de-Ville.

Le conseil a siégé hier soir, sous la présidence du pro-maire, M. Morgan.

Etaient présents Messieurs les échevins Lesieur, Langlois, Paul Hus, Massé et Duhamel, ce dernier nommé en remplacement de M. S. Cofsky, qui a donné sa démission

Rien de bien important n'a été transigé, si ce n'est la destitutio n du policier Guilbault, sur un vote de 3 contre 2.

Pour la destitution: Messieurs Paul Hus, Massé et Duhamel.

Contre: Messieurs Lesieur et Langlois.

On a passé en 1ère et 2ème lectu-re des amendements au règlement des abattoirs.

## Nouvelles de partout.

Le révd Frère Servillien des Frères des Ecoles Chrétiennes est dé-cédé à Montréal, lundi, à la suite d'une courte maladie. Charles Po-thier était son nom de famille. Il naquit en 1840 à Yamachiche. Il reçut son éducation chez les Frères des Ecoles Chrétiennes et se sentant lui-même des attraits pour l'ensei-gnement, il se dévoua pendant qua-rante-huit ans à ce noble labeur. Il fut tout à tour directeur à l'Islet, la Baie-du-Febvre, Trois Rivières et à Ste-Cunégonde de Montréal.

## ETATS-UNIS.

**HOLYOKE, MASS.**

Lundi dernier, à 9 heures a. m., avait lieu à l'église du Précieux Sang, le service de feu M. Hermé-négilde Proulx, fils de M. Daniel Proulx, ex-commissaire des incen-dies de cette ville.

L'église était remplie de fidèles comme aux jours des plus grandes cérémonies religieuses, venus pour payer un dernier tribut à ce jeune homme, âgé de 23 ans, qui faisait l'espérance de sa famille et de ses amis. Il laisse autant d'amis que de connaissances et il sera vivement regretté de tous ceux qui l'ont connu.

Les porteurs étaient Messieurs D. Pepin, Joseph Boutin, Johnny Boutin, S. Yenlen, jr., H. Lapointe, Le Révd. M. Durocher a officié, ayant pour diacre et sous-diacre, les Révds. Messieurs Geoffroy et Roy.

Le chant était sous l'habile direc-tion le Messieurs Durocher, Dr Carrière, et Aus. Geoffroy.

C'est le Révd. M. Crevier qui a chanté le *Libera* et prononcé l'o-raison funèbre. Il a fait verser d'abondantes larmes aux parents et aux amis du défunt, qu'il a cité comme exemple à la jeunesse de sa paroisse, et il leur a conseillé de l'i-miter.

Des fleurs ont été offertes par Mlle Tétréault, Messieurs Jos. J. Proulx, J. N. Proulx, G. L. Proulx, Pierre Bonvouloir, M. et Mme Sa-voiy, Fred. Monast, Sébastien Yen-len, James et Edouard Mullen, Mlle C. Topham, A. F. Richard, A. Mo-quin, M. et Mme V. Moquin, L. H. Fortier, M. H. Yours, Louis Lafran-ce, The committee, T. E. Reed, Dr J. E. Brindamour.

Parmi les étrangers qui assis-taient aux funérailles se trouvaient Messieurs P. C. Paradis, Milbury; J. A. Proulx, Sorel; John Lapointe Greenfield; Ed. Lapointe, New-Haven; Albert Girouard et sa mère, Williamantie; H. Lemay, Mariboro; échevin Ad. Nantais, A. Balthazard, Chicopee; H. Lapointe, Springfield; A. Desrochers, Thompsonville, MM les échevins Ad. Potvin et E. Lara-mée, de Holyoke; et grand nombre d'autres.

Nous offrons à la famille l'expres-sion de nos regrets les plus sincères.

**Les Médecins reconnaissent la valeur de**

**Vin de Quinine**

de **Campbell.**

**C'EST LE TONIQUE IDEAL**

Ranime l'appétit. Rend le sommeil.

**RESTORE LA SANTE**

K. CAMPBELL & CIE, MFRS. MONTREAL.

## ACTE DES LIQUIDATIONS.

In Re **The Dominion Hay Co.**  
EN LIQUIDATION.

Vente par Encan, en lots ou séparément, au No. 69 rue St-Jacques, Montréal,

**SAMEDI, LE 7 MARS 1903, A onze heures,**

de l'actif suivant :

AU NO. 65 RUE DALHOUSIE, MONTREAL.

2090 paquets de fil à enballage.....\$ 4,180.00  
10 tonnes fil de fer No. 12, 50 boîtes de fer-rets, etc., etc..... 389.25

AU NO. 22 RUE ST-JEAN, MONTREAL.

Mobilier du bureau..... 350.00

A FARNHAM, P. Q.

1 presse à foin "Chese-bro", 14 x 14 ou 16 x 18..... 10,000.00

1 engin "Leonard" 35 C.V. 250.00

1 chaudière "Eclipse".... 500.00

1 engin "Dutton" 8 C.V. 100.00

1 dynamo et accessoires 150.00

2 chars, 1 pompe Nor-they, balances, outils, hangars, etc., etc..... 453.00

1 chemin de fer (si ding) 1,000.00

A DESRIVIERES, P. Q.

1 presse à foin "Dedrick" 14 x 14 ou 18..... 2,500.00

1 engin "Dutton" 25 C.V. 250.00

1 do do 8 C.V. 100.00

1 chaudière "Eclipse".... 500.00

1 dynamo..... 150.00

Outils, etc., etc..... 696.00

A LOUISEVILLE, P. Q.

2 chars contenant :

1 presse "Dedrick" 14 x 18..... 2,500.00

1 engin 25 C. V..... 150.00

1 engin 8 C. V..... 100.00

1 chaudière..... 400.00

2 chars, mobilier du bu-reau, outils, etc.....

Environ 60 tonnes de foin emballées..... 3,157.50

Environ 30 tonnes de foin emballées..... 2,500.00

1 grange, 100 x 30..... 2,500.00

A ST-BARTHELEMI, P. Q.

1 presse "Dedrick" 12 x 15 1,800.00

1 engin 4 C. V. et chaudière..... 150.00

1 engin "Laurie" 50 C.V. 450.00

1 engin "Dutton" 8 C.V. 100.00

1 engin "Dutton" 8 C.V. 100.00

1 engin "Dutton", 25 C. V. (en grange)..... 250.00

1 char, balances, outils, hangars, etc., etc..... 3,461.50

1 grange, 100 x 30.....

Environ 100 tonnes de foin emballées..... 2,500.00

A YAMACHICHE (Station)

1 grange..... 800.00

A MASKINGONGÉ (Station)

1 grange..... 600.00

\$42,287.75

Les granges seront vendues sépa-rément.

A. L. KENT,

Liquidateur,

97 St Jacques, MONTREAL,

MARCOTTE FRERES,

Encanteurs.

24 février 1903—3i

## MACHINES AGRICOLES

Le soussigné a l'honneur d'infor-mer les cultivateurs qu'il vend tou-tes les machines agricoles qui pous-sent leur être utiles, telles que Se-mences, Moissonneuses, Lieuses, etc. Bonnes conditions.

G. L. SENECAI,

Bureau chez M. Alex. Martin.

Sorel, 6 fév. 1903—1m

Listes des Electeurs Parle-mentaires, à vendre au bureau

du *Courrier de Sorel.*

**E. H. Snow**  
Signature est sur chaque boîte des ma-chines LAXATIVE BROMO-QUININE. A vendre en détail le 25c. ou au gros.

## VENTE par le SHERIF

Cour Supérieure—District du Richelieu

Sorel, à savoir }  
No. 4425. }

BRUNO LECLAIRE, commer-çant et maître charretier, ARISTI-DE PRUDHOMME, arrimeur, et ALFRED LAVALLEE, aussi com-merçant, tous de la cité de Sorel, dans le district de Richelieu, y fai-sant le commerce de charbon sous les nom et raison de "Leclair, Prud-homme & Cie". Demandeurs: con-tre THE QUEBEC SOUTHERN RAILWAY COMPANY, corps poli-tique et incorporé, ayant son prin-cipal bureau d'affaires en la cité et le district de Montréal, Défende-resse.

Une ligne de chemin de fer con-nue comme étant "The Quebec Sou-thern Railway", s'étendant depuis la cité de Sorel, dans le district de Richelieu, jusqu'à la ville d'Iber-ville, dans le district d'Iberville, à travers les paroisses ci-après men-tionnées, et passant sur les lots de terre connus et désignés aux plan et livre de renvoi officiels des dites villes et paroisses comme suit :

1o Dans le comté de Richelieu, pour la paroisse de Saint-Robert, sous le numéro six cent cinquante-neuf (No 659), pour la paroisse de Saint-Aimé, sous le numéro six cent quarante-deux (No 642), et pour la paroisse de Saint-Louis de Bonse-cours, sous le numéro deux cent quatre vingt six (No 286).

2o Dans le comté de Saint-Hy-acinthe, pour la paroisse de Saint-Jude, sous le numéro mille soixan-te (No 1060), pour la paroisse de Saint-Barnabé, sous le numéro trois cent dix (No 310), pour la paroisse de Saint Hyacinthe, sous les numé-ros quatorze cent huit (No 1408) et quatorze cent neuf (No 1409), pour la paroisse de Saint-Damase, sous le numéro huit cent quarante-sept (No 847).

3o Dans le comté de Rouville, pour la paroisse de Saint Césaire, sous le numéro sept cent cinquante-neuf (No 759), pour la paroisse de Sainte-Angèle de Monnoir, sous le numéro trois cent cinquante et un (No 351).

4o Dans le comté d'Iberville, pour la ville d'Iberville, sous le numéro quatre cent cinquante-cinq [No 455] pour la paroisse de Saint-Athanase, sous le numéro quatre cent quatre vingt-huit [No 488], et pour la pa-roisse de Saint Grégoire le Grand, sous le numéro quatre cent quatre-vingt-dix-huit (No 498)—avec en-semble tous les droits et privilèges de la dite ligne de chemin de fer et toutes les stations, matériel roulant et autres accessoires de la dite ligne.

Pour être vendue au bureau du shérif du district de Richelieu, au palais de justice, en la cité de Sorel, le DIX-SEPTIEME jour du mois de MARS prochain, à DIX heures de l'avant-midi.

P. GUEVREMONT,

Shérif.

Bureau du Shérif,  
Sorel, 27 février 1903. }

## AVIS

Est par le présent donné qu'une demande sera faite au parlement du Canada, à sa prochaine session, pour un acte incorporant une compagnie ayant le pouvoir de construire, équi-per et exploiter, par des pouvoirs moteurs de toute espèce quelconque, et maintenir soit un chemin de la largeur statuaire, soit un chemin de fer à voie étroite pour conduire des passagers et du fret, à partir de la ville de Joliette, dans le comté de Joliette, dans la province de Québec, suivant une direction nord jusqu'à Sainte Emilie de l'Énergie, dans le comté de Joliette, suivant ensuite une direction nord, nord-ouest jusqu'à Saint-Michel des Saints, dans le comté de Berthier, et de là à un point situé sur ou près du Lac Ma-nuan, dans la dite province de Qué-bec; avec le pouvoir de construire et tenir en opération des embranche-ments, des diligences, courriers, et des routes pour les voitures, des tramways, des conduits, des moulins et des éleveurs; avec le pouvoir de faire la perception de droits de quaige et du prix du fret, et autres dettes semblables, y ayant rapport; ayant aussi le pouvoir de construire et exploiter des lignes téléphoniques et télégraphiques, et de faire le com-merce général de messageries; avec

aussi le pouvoir d'acquiescer et de pos-séder des pouvoirs d'eau et les ter-rains y adjacents, d'ériger et cons-truire des bâtisses et le matériel voulu pour le développement et la transmission de l'électricité, et le pouvoir de vendre cet article; avec le pouvoir d'émettre des débetures pour la construction des vaisseaux et des propriétés, autres que le che-min de fer; avec le pouvoir de cons-truire, posséder, équiper, mettre en opération et maintenir des bateaux, embarcations à vapeur et autres, et de faire perception des droits de quaige, et du prix du fret et autres dettes semblables; avec le pouvoir de faire la traite, de trafiquer, et de faire tous autres arrangements et contrats, avec des compagnies de chemin de fer, de navigation et au-tres compagnie; et avec le pouvoir de recevoir des terres comme sub-sides, et de vendre et disposer des terres ainsi acquises; avec le pou-voir de construire des moulins à pulpe et à scie, et à faire un com-merce général de bois; ayant le pou-voir de mener les affaires d'une compagnie terminale, et d'acquies-cer et posséder les terres à bois et au-tre propriété de et des actions du ca-pital de toute autre compagnie ter-minale ou de transport; de conduire les affaires d'une compagnie minière, d'une compagnie exploitant le char-bon ou l'huile; avec enfin tous les autres droits, pouvoirs, privilèges, ordinairement nécessaires ou inci-dents, ou qui peuvent être néces-saires, incidents ou utiles à l'accom-plissement des objets ci-haut énu-mérés, ou aucun d'eux.

D. J. McDOUGAL,

Licencié,

11 Central Chambers, Ottawa.

23 janvier 1903.—9i

On behalf of the applicants.  
D. J. McDOUGAL,  
Solicitor,  
11 Central Chambers, Ottawa.  
24 th January 1903.—9i

## NOTICE

Is hereby given that an applica-tion will be made to the Parliament of Canada, at its next session, for an Act to incorporate a company with power to construct, equip and operate by motive power of any and every sort whatsoever, and to main-tain a railway of the statutory width or of a narrow gauge for the purpose of carrying passengers and freight, to start from the City of Joliette, in the County of Joliette, in the Province of Quebec, following a nor-therly direction as far as Sainte-Emilie de l'Énergie, in the County of Joliette, thence following a north by north westerly direction as far as Saint-Michel des Saints, in the County of Berthier, and thence to a point situated on or near Lake Manuan, in the Province of Quebec; with power to construct and operate branch lines, stages, couriers, and wagon ways, roadways, tramways, conduits, mills and elevators; with power to collect wharfage dues and freight charges and other similar charges in relation to the above; also with power to construct and operate lines of telephone and telegraph, and to car-ry on the general business of mes-sengers; also with power to acquire and hold water powers and the lands thereto adjacent, to erect and construct buildings and the material ne-cessary for the development and the transmission of electricity, and with power to sell electricity, also with power to issue debentures for the building of vessels and other constructions besides the railway; also with power to construct, hold, equip, and put in operation and maintain boats, steam and other ves-sels and to collect wharfage dues and freight and other similar charges; with power to make traffic arrange-ments and all other arrangements and contracts with railway, naviga-tion and other companies; and with power to receive land subsidies, and to sell and otherwise dispose of the lands thus acquired; with power to construct pulp and saw mills and to carry on a general lumbering busi-ness; and with power to carry on the business of a terminal company, and to acquire and hold timber li-mits, and all other property of, and the capital shares of any other ter-minal or transport company; to car-ry on the affairs of a mining com-pany, and of a coal mining or oil mi-ning company; and finally with all the other rights, powers, privileges, ordinarily necessary or incident to or which can be necessary, incident to or useful to the accomplishment of the objects above enumerated or any of them.

principalement de la potasse. Mille livres d'urine de vache une fois séchée donne environ 80 livres de matière solide, laquelle contient environ 3 livres d'azote, 14 livres d'alcalis, surtout de la potasse et une trace d'acide phosphorique.

En conséquence, à moins que l'on ne prenne le plus grand soin à mêler cette partie liquide du fumier avec la partie solide et ne mette le tout au tas de fumier, on perdra une forte proportion des constituants fertilisants que l'on aurait pu sauver si l'on avait bien pris soin du fumier obtenu des animaux. C'est de l'argent perdu ; car, si le sol est peu fertile, les récoltes ne peuvent qu'être pauvres en qualité et en quantité. On ne peut nullement s'attendre à ce que le sol donne de fortes récoltes, si constamment on lui enlève ses constituants fertilisants sans lui en rendre suffisamment. Par l'emploi de planchers et d'anges étanches derrière les stables pour la conservation de tout le fumier liquide et par l'emploi des substances absorbantes (telles que paille hachée, tourbe ou autres semblables), on peut retenir tout ce qui a de la valeur et le porter au tas de fumier ou immédiatement sur les champs.

Lequel vaut le mieux, le fumier frais ou le fumier consommé ? D'après les expériences effectuées sous la direction du professeur W. Saunders, à la ferme expérimentale centrale, à Ottawa, le fumier frais a donné de meilleurs résultats que le fumier consommé employé sur les mêmes cultures et en mêmes quantités.

W. H. COARD.

## Le Vatican et la France.

Un journal de Rome, *Italie*, assure que, s'il faut en croire certaines informations qui viennent de l'entourage même de Mgr Lorenzelli, un conflit serait sur le point d'éclater entre le Vatican et la France. Voici les faits :

Les évêques de Caracassonne et d'Annecy, récemment nommés, n'ont pas encore reçu leurs bulles. M. Combes n'en accepte point la rédaction. Contrairement au concordat et à l'usage, il veut que Rome reconnaisse à l'Etat le droit de nomination dans toute sa plénitude. Il réclame donc du pape une rédaction conforme à cette inacceptable prétention. C'est la vieille querelle des investitures.

De plus, pour la nomination des nouveaux évêques, le ministère entend appliquer sa prétention. Il déclare au saint siège qu'il ne lui permettra plus de "discuter" les candidats désignés. C'est la rupture avec la tradition constante, c'est sous la forme cauteleuse de l'affirmation d'un droit, une prétention nouvelle, injustifiable et qu'on sait absolument inacceptable. Si le Vatican de se soumet pas à ce procédé, le gouvernement supprimera le traitement des évêchés vacants au cours de la discussion du budget des cultes. Ce serait donc la dénonciation partielle du concordat. Dernière cette machination, se cache un calcul.

M. Combes sait que la majorité du pays verrait avec déplaisir la suppression du budget des cultes et la rupture avec l'Eglise. Il ne veut point prendre la responsabilité de la mesure, mais il désire la faire provoquer par le saint siège, pour faire la rupture une machine de guerre contre les catholiques. Rome devra repousser les prétentions du gouvernement ; M. Combes dira : "C'est le pape qui a voulu la rupture."

La situation est donc singulièrement critique. Un haut personnage, au courant des détails du conflit, disait : "Nous marchons à la rupture, rapidement". Suivant un religieux français, la cardinal Rampolla s'est montré inquiet.

**SIROP D'ANIS GAUVIN**—Guérit les bébés de Colique, dysenterie, dentition douloureuse, etc.—Prenez le sommeil. Se vend partout 25c. la bouteille.



# Blouses Nouvelles

Nous venons de recevoir de New-York  
**100 Blouses de Soie,**

dans les dessins les plus nouveaux ; la coupe est élégante et nous n'en avons pas deux qui soient semblables ; c'est dire qu'il y a cent patrons différents. Nous prions les dames de venir les voir sans délai.

Nous venons aussi de recevoir les fameux gants en Kid ALEXANDRE. Ce sont les fameux gants tant vantés.

## C. O. PARADIS

SOREL.

Février 1903.

LE VIN de QUININE de CAMPBELL

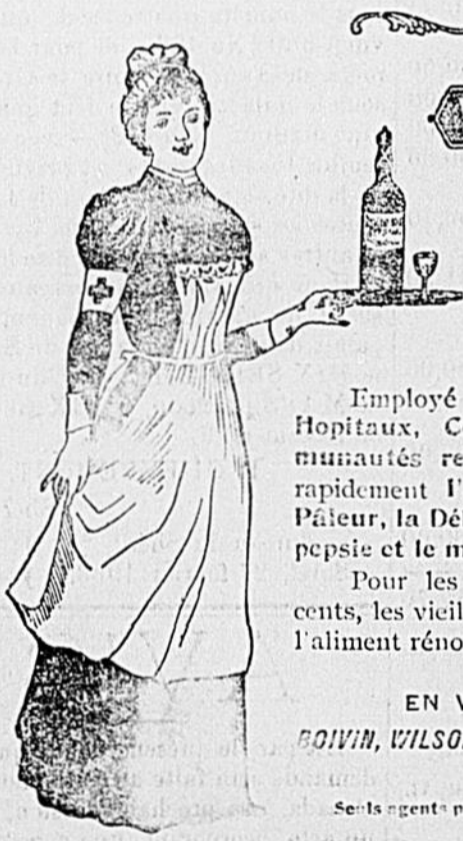
Rend le Sommeil et l'Appétit.

**FORTIFIE**

UN TONIQUE PARFAIT

Recommandé par les médecins

K. CAMPBELL & CIE, MFRS., MONTREAL



### VINS MICHEL

Tonique énergique  
Stimulant persistant  
Reconstituant nutritif  
Apéritif exquis.

Employé avec succès dans tous les Hôpitaux, Couvents, Collèges, Communautés religieuses pour combattre rapidement l'Anémie, la Faiblesse, la Pâleur, la Débilité, l'Insomnie, la Dyspepsie et le manque d'Appétit.

Pour les adolescents, les convalescents, les vieillards, le Vin St-Michel est l'aliment rénovateur par excellence.

EN VENTE PARTOUT.

BOIVIN, WILSON & CIE, 338 rue Saint-Paul, MONTREAL, Seuls agents pour le Canada et les Etats-Unis.

27 mai 1901—

Nos prix pour impression sont à la portée de toutes les bourses  
Imprimerie *Le Courrier de Sorel*

**J. O. LAVALLEE,**  
NOTAIRE,  
Berthier-Ville.

BUREAUX:—Bâtisse de la "Gazette de Berthier", en face du marché. Argent à prêter sur hypothèques, billets, et toutes transactions. Conditions faciles.  
1er novembre 1902—a

**PILULES D'OR** du Docteur Pasteur. Tonique incomparable. En vente à Sorel, à la pharmacie Chevalier, rue du Roi. En vente à Berthier, chez le Dr Lafontaine.

### Theatre Français Cafe

NOUVEAU RESTAURANT  
POUR DAMES ET MESSIEURS,  
Voisin du Théâtre Français,  
1889 RUE STE-CATHERINE

Entrée pour les dames, 1887 même rue— MONTREAL.

Dîner privé, Vins et Liqueurs choix.

15 avril 1902—a

En fait de cartes, papiers, et autres fournitures pour impressions de luxe, nous avons au *Courrier de Sorel*, ce qu'il y a de plus nouveau, venant des Etats-Unis, de France et d'Allemagne. Demandez nos échantillons.

## F. N. CHAGNON.

Rue du Roi--SOREL.

**SUCRERIES**—Vous trouverez ce qu'il y a de mieux en fait de sucreries pures, bonbons et bonbonnières de toutes sortes.

**CHOCOLATS**—Des meilleures manufactures.  
**BISCUITS**—Des célèbres manufactures Christie, Brown & Co., de Toronto.

**RAISINS** de toutes sortes, les plus beaux du marché.

### VINS

**VINS IMPORTÉS** par nous-même. Vins de Oporto Cockburn, St David, et Maple Leaf.

**VINS** de messe, Tarragone et de Sicile, sec et doux.

**Bourgogne mousseux.**

Les fameux Vins blanc Muscat, excellent et à bon marché.

Cinq sortes de Vins Canadiens, excellents, de tous les prix et pour tous les goûts.

Les meilleurs Sherry.

Clarets et Sauternes de toutes sortes.

Brandy, Gin, Scotch, Rhum, Liqueurs Françaises et Canadiennes.

### CHAMPAGNES

En grandes et petites bouteilles, de toutes les marques.

Toutes ces boissons sont gardées en caves, et sont préférables à celles mises sur les tablettes, exposées à tous les changements de la température

### BIERE ET PORTER MOLSON.

AMANDES de toutes sortes.  
CONSERVES, FRUITS, Etc.

Venez nous voir pour vos achats des fêtes, et vous aurez ce qu'il y a de mieux, à prix raisonnables.

## F. N. CHAGNON

RUE DU ROI.

Sorel, 18 déc. 1902—a

## Avis Public

Est donnée par Marie Sarasin, épouse de François Xavier Bouchard, et le dit Bouchard, que le douzième jour du mois de février mil neuf cent trois, la soussignée, Marie Sarasin, épouse de François Xavier Bouchard, cultivateur, de la paroisse de St Barthélemi, par sentence de l'Honorable Juge de la Cour Supérieure pour le district de Richelieu, a été autorisée à prendre et a pris la qualité d'héritière bénéficiaire de la succession de feu P. J. Médard Sarasin, en son vivant possesseur de paratonnerre, demeurant à La Baie du F-bvre, son frère.

Et toute personne, créancier ou débiteur du dit feu P. J. Médard Sarasin, soit notifiée et requise de se gouverner en conséquence à l'égard de ce que ci-dessus.

Daté à Sorel, le treizième jour de février mil neuf cent trois.

MARIE SARASIN,  
FRS.-XAVIER BOUCHARD.  
13 février 1903—2i

## J. O. A. Laforest,

INGÉNIEUR CIVIL

Aqueducs, égouts, ponts, chemins de fer, installations électriques, évaluations, drainage de terrains, nivellement.—Bâtisse La Banque Nationale, 99 rue St-Jacques, Montréal  
Tél. Bell Main 1111.  
21 juin 1901—

### POUR LA GRIPPE

Prenez le SIROP DE MENTHOL COMPOSÉ, DE BOULANGER.

Le rhume "est chose" inconnue dans les familles où l'on fait un usage constant de ce Sirop délicieux à prendre, seul il ne contient ni morphine, ni opium. Donnez-le aux enfants de préférence à tout autre il tonifie leurs poumons.

25c la bouteille de 3 onces.

En vente aux pharmacies de MM E. G. PROVOST, SOREL, et DR O LAFONTAINE, BERTHIER-VILLE.  
1er novembre 1902.—a

**PILULES D'OR** du Docteur Pasteur. Le plus grand réupérateur de la santé.

En vente à Sorel, à la pharmacie Chevalier, rue du Roi.  
En vente à Berthier, chez le Dr Lafontaine

Pour des impressions de luxe, sur carton, papier, en creux de couleurs, ou bronzées, donnez vos ordres au *Courrier de Sorel*. Nous avons ce qu'il y a de plus nouveau en fait de caractères et de fournitures.  
**PRIX MODÉRÉS.**

# GRATIS



Je ne veux pas d'argent.

*S'il vous plaît montrez cela à quiconque serait intéressé. Venez me voir vous qui êtes malade. Souffrez-vous de dyspepsie, de faiblesse nerveuse, des poumons, du coeur ! Venez me voir, je vous guérirai.*

Je n'ai pas besoin d'argent, je vous guérirai de n'importe quelle maladie chronique. J'ai passé ma vie à étudier ces maladies et je donnerai la vie à vos nerfs épuisés. HOMMES, si vous êtes vieux, je vous ferai jeunes. FEMMES PALES ET FAIBLES, je vous enseignerai pour rien, le moyen de faire renaître vos couleurs. Je manque mon coup rarement, ceci n'arrive que lorsque la cause de la maladie est due au cancer qu'aucune médecine ne guérit encore. J'ai 39 chances sur 40 de vous guérir, vous, vos parents ou vos connaissances. J'en ai guéri de toutes les places et de tous les pays. Si vous ne pouvez venir, ECRIVEZ-MOI je vous dirai quoi faire, GRATUITEMENT. Je vous attends tous les jours, et ceux qui ne peuvent venir le jour, je suis à leur disposition, de 7 heures à 9 heures, tous les jours soirs. Demandez quand vous viendrez, le Doyen des Docteurs de la

### CIE DES PILULES D'OR

Incorporée par le gouvernement,

162 Rue St-Denis, MONTREAL.

En vente à Sorel, à la PHARMACIE CHEVALIER, au prix de 50 cts la boîte.

LA RÉGION DU  
**LAC ST JEAN**  
CANADA

20,000,000  
acres d'excellentes terres à blé à 20¢ L'ACRE

UN PAYS ABONDANT EN BON BOIS ET EN EXCELLENTE EAU  
A 190 MILLES

Seulement dans des ports de mer de l'Amérique

UN PAYS POUR LES INDUSTRIES DE TOUTES SORTES  
REMPI DE POUVOIRS D'EAU  
BEAU CLIMAT ET COMMUNICATIONS FACILES

POUR RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER  
à l'agent du coton d'Amérique

RENÉ DUPONT,  
AGENT DE COLONISATION  
QUEBEC ET DU LAC ST JEAN,  
Rue St André, QUEBEC, CANADA

15 Juillet 1902—a

**MELCHERS**  
CROIX ROUGE

Vieux Gin Canadien

Hautement recommandé par les médecins parce qu'il est pur, agréable au goût et bienfaisant à l'estomac.

Supérieur au Gin Importé, parce que, avant d'être vendu, il a été soigneusement contrôlé par le Gouvernement. L'Age alors lui a donné :

Cette délicatesse d'arôme  
Cette finesse de bouquet  
Ce goût ample et velouté  
qui le caractérise si bien et le place au premier rang des boissons hygiéniques.

Chaque flacon de  
**Gin Canadien Croix Rouge**  
porte un timbre officiel du Gouvernement, garantissant l'Age, la qualité et la pureté.  
C'est le seul Gin qui ait cette garantie

BOIVIN, WILSON & CIE,  
330 rue St-Paul, Montréal, Canada.  
Seuls Concessionnaires.

## HOTEL BOURGEOIS,

BERTHIER.

L'ancien hôtel tenu par M. St-Cyr, a été complètement restauré, et le soussigné en est maintenant le propriétaire. C'est une des maisons les plus fashionables sur la côte nord du fleuve.

Il y a de magnifiques salons, vaste salle à manger, bonnes chambres à coucher bien aérées, salles d'échantillons, liqueurs et cigares de choix. Le public voyageur aura toute la satisfaction possible dans cette maison.

AIMÉ BOURGEOIS,  
Propriétaire.  
Berthier, 20 juin 1902—a

## SIROP CALMANT du DR FRED

J. DEMERS

POUR LES ENFANTS.

Si votre bébé ne dort pas, ou s'il souffre de sa dentition, employez avec confiance le Sirop Calmant de Dr Fred. J. Demers, reconduisez le meilleur pour rendre le sommeil, faciliter la dentition et calmer les coliques. En vente partout. Dépôt : 1157 rue St Laurent, Montréal.

7 juin 1901—a